



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Nord

inspection  
Lille - ASH

éducation  
nationale

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'Ecoles  
Publiques et Privées  
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
l'Education Nationale

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements  
du 2<sup>nd</sup> degré Public et Privé

Lille, le 05 Septembre 2013

Objet : Protocole d'accompagnement d'un élève pouvant bénéficier d'heures SAPADEMA

Dossier suivi par

Christine MAIFFRET  
D'ANFRAY, Inspectrice de  
l'Education Nationale ASH  
Téléphone  
03 20 62 30 89  
06 01 20 55 72  
Télécopie  
03 20 62 33 63  
Mél  
[ce.0592785g@ac-lille.fr](mailto:ce.0592785g@ac-lille.fr)

Chaque année des centaines d'enfants et adolescents sont contraints d'interrompre leur scolarité pour cause d'accidents ou de maladies graves.

Depuis quelques années, à l'initiative de différentes associations, des structures se sont développées localement afin de rompre l'isolement des jeunes concernés.

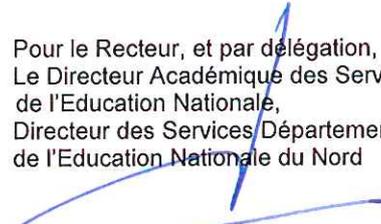
Dans le département du Nord, par Convention entre le Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale du Nord et le Président de l'Association APAJH, le Service d'Aide Pédagogique à Domicile (SAPAD EMA) a été créé en septembre 2001. Le coordonnateur est à votre disposition pour mettre à jour les liaisons fonctionnelles entre les familles, les écoles, les collèges, et les services médicaux, afin de favoriser pour ces élèves la continuité des apprentissages et leur réintégration dans leur classe d'origine.

Un nouveau protocole départemental a été élaboré. C'est désormais ce document qui devra être utilisé par les établissements, dès connaissance d'une absence longue – au moins un mois – pour demander la mise en place de l'aide pédagogique à domicile.

Nous vous remercions, par avance, de votre implication dans la mise en œuvre du nouveau protocole.

Marie-Pierre DUPOND, Médecin  
Conseiller Technique et  
Responsable Départemental du  
Service Santé en faveur des  
élèves  
Téléphone  
03 20 62 32 85  
Fax  
03 20 62 33 63  
Mél  
[ce.i59servmed@ac-lille.fr](mailto:ce.i59servmed@ac-lille.fr)

Pour le Recteur, et par délégation,  
Le Directeur Académique des Services  
de l'Education Nationale,  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Education Nationale du Nord

  
Christian WASSENBERG